

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVEN**

Convocation
du 08/10/2024

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : -- 13
Quorum : ----- 07
Présents : ---- 07

Absents : ----- 06
Pouvoirs : ----- 01
Votants : ----- 08

VOTE

Pour : ----- 08
Contre : ----- 0
Abstentions : -- 0

Intercommunalité
**Communauté
d'agglomération**

**Délibération
N°2024-35**

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise
Le : 21/10/2024

Reçue en Préfecture
Le : 21/10/2024

Publié sur le site de la
commune
Le : 21/10/2024

Le Maire Gil THOMAS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CERVEN

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-217400530-20241015-D2024_35-DE



SEANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024 à 19H30

L'an deux mille vingt-quatre le quinze octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVEN dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaients présents : CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ LEYDIER Serge/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés : SANDRAL Linda, MASSON Thibault, NOEL Ruta, CALLENDRIER Michele, KELLER Sophie

Absents représentés : Thierry PROFFIT a donné pouvoir à Catherine VUARGNOZ

Secrétaire de séance : VUARGNOZ Catherine

OBJET : Rapport d'activité 2023 de Thonon Agglomération.

LE MAIRE présente aux conseillers le rapport d'activité de Thonon Agglomération de l'année 2023 portant sur les thèmes développés suivants :

- 1- *Gouvernance : rassembler autour d'un projet commun*
- 2- *Transition écologique et énergétique : programmer et agir*
- 3- *Accélérer la réduction et la valorisation des déchets*
- 4- *Consolider le grand cycle de l'eau*
- 5- *Protéger durablement nos milieux naturels*
- 6- *Pour un urbanisme de projets maîtrisés*
- 7- *Logement : des solutions pour tous*
- 8- *Mobilité : des moyens nouveaux pour les transports collectifs et alternatifs*
- 9- *Développer les activités économiques et touristiques*
- 10- *Cohésion des territoires et citoyenneté : la proximité au cœur de l'action*
- 11- *Action sociale et culturelle : l'agglomération au côté des communes*
- 12- *Une situation financière maîtrisée malgré une conjoncture défavorable*
- 13- *Ressources humaines : renforcer l'attractivité et fidéliser*
- 14- *Usages numériques et communication*

LE MAIRE demande au conseil de prendre acte de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ PREND ACTE du rapport d'activité 2023 de Thonon Agglomération.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS



La secrétaire
Catherine VUARGNOZ